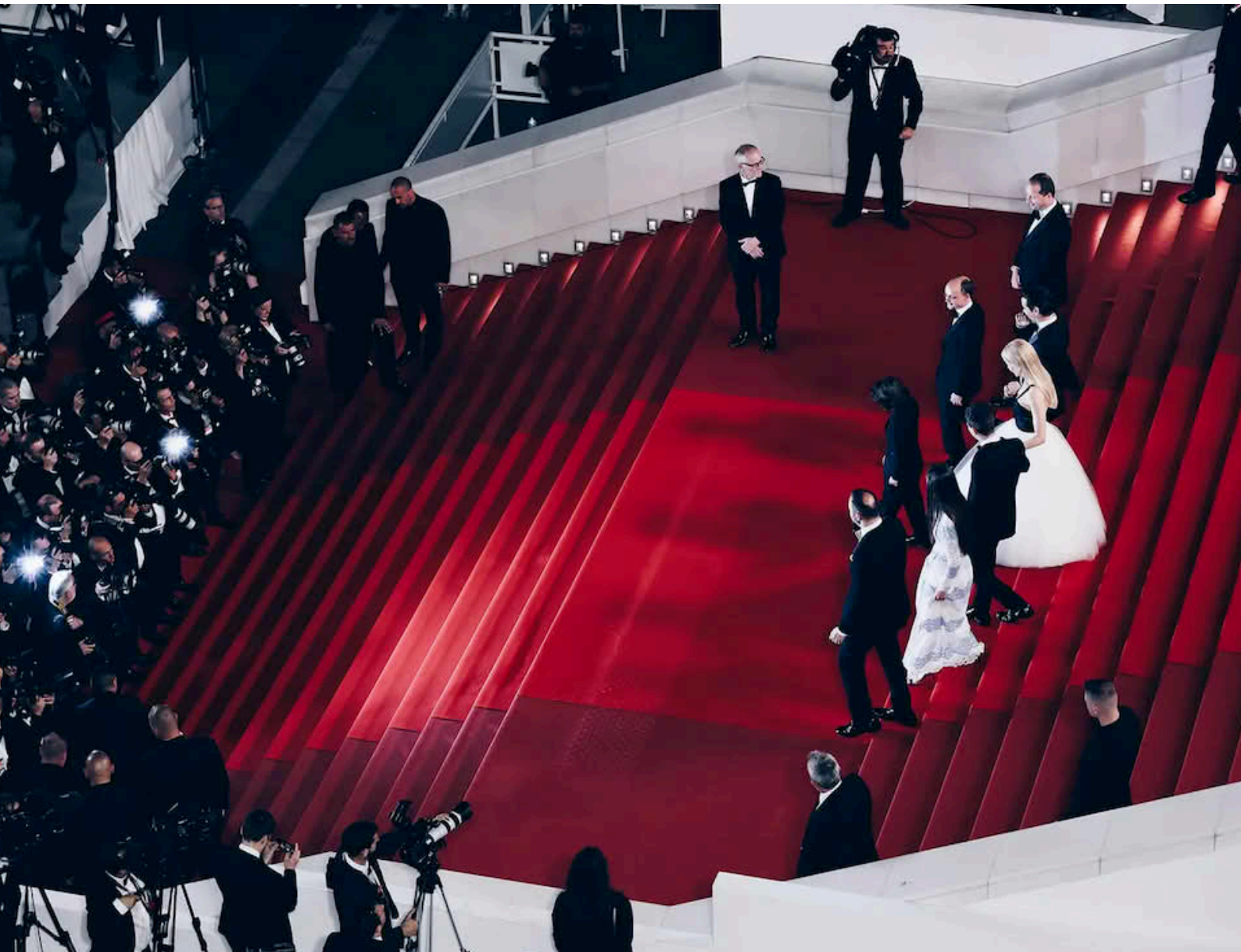




POUR UN FESTIVAL DE CANNES DE MUSIQUE FRANCOPHONE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CHANSON FRANCOPHONE
COURONNANT UNE SÉLECTION À L'EUROVISION

Par Florian Gerard-Mercier, Directeur adjoint des Etudes du
Millénaire



AVANT-PROPOS

L'étoile de la chanson francophone a pâli. Pour redonner un rayonnement culturel mondial à la chanson francophone, et replacer la France comme exportatrice culturelle majeure sur le marché de la musique, nous devrions suivre le modèle gaulliste mis en place pour le cinéma avec le Festival de Cannes. En faisant de ce Festival la sélection nationale du représentant de la France au concours de l'Eurovision, c'est-à-dire que la Palme d'or de la meilleure chanson irait représenter la France au concours, nous donnerions enfin à notre pays les armes pour gagner, et retrouverions le *soft power* qui a pu être celui de la chanson française par le passé.

Pendant de longues décennies après-guerre, la chanson française et francophone a connu des heures de gloire, avec de grands artistes reconnus mondialement, repris dans de nombreuses autres langues, comme Edith Piaf, Charles Aznavour, Jacques Brel ou Yves Montand (au pic de leurs carrières internationales sur les années 45-70), puis Serge Gainsbourg, Mylène Farmer et Céline Dion dans les années 70-90. Depuis, à part Stromae et dans une certaine mesure Aya Nakamura, plus aucun artiste francophone n'a connu de grande carrière internationale.

Cela a un impact direct sur le *soft power* de la France et du français, ainsi que sur l'industrie musicale française. Alors que des acteurs français contemporains comme Marion Cotillard, Omar Sy ou Jean Dujardin ont réussi à construire une reconnaissance et une carrière mondiale, il n'en est plus de même pour les chanteurs français.

Cet état de fait est illustré le plus directement par les performances erratiques et en moyenne médiocres de la France à l'Eurovision, dont la finale 2026 aura lieu le 16 mai à Vienne. Cette note vise à analyser les ressorts de cet échec, et à proposer un effort concerté entre pouvoirs publics, artistes et industrie musicale pour créer un « Festival international de la chanson francophone » dont la finale aurait lieu chaque année à Cannes. Cette finale servant de point culminant à un processus de sélection nationale (avec des

demies finales dans toutes les régions dans les mois précédents) pour choisir le représentant de la France à l'Eurovision. **Ce Festival aurait pour objectif à 3 à 5 ans de devenir un événement télévisuel et un rendez-vous culturel incontournable de la chanson au niveau mondial, mettant à l'honneur la chanson francophone dans toute sa diversité.** Cela aurait des répercussions positives majeures pour le soft power de la France, pour la redynamisation de la Francophonie autour d'un événement fédérateur, et pour la santé de l'industrie de création musicale française et francophone.

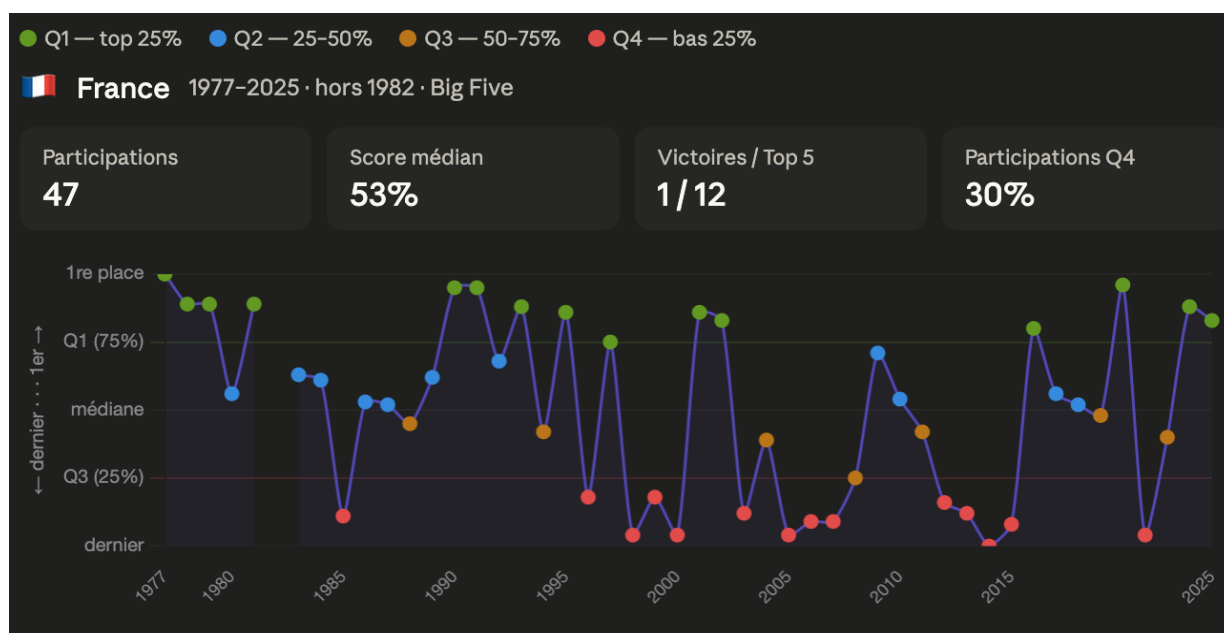
AVANT-PROPOS	2
<i>L'ETOILE DE LA CHANSON FRANCOPHONE A PALI.....</i>	<i>5</i>
UN BILAN FRANÇAIS A L'EUROVISION STRUCTURELLEMENT MEDIOCRE.....	5
UN OUTIL DE SOFT POWER SOUS-EXPLOITE	6
UNE FRANCOPHONIE MUSICALE A HAUT POTENTIEL, MAIS SANS VITRINE NI EVENEMENT FEDERATEUR	7
<i>LES ENJEUX SPECIFIQUES DE LA SCENE MUSICALE FRANCOPHONE.....</i>	<i>8</i>
<i>QUEL MODELE DE SELECTION NATIONALE POUR LA FRANCE ?.....</i>	<i>9</i>
LE MELODIFESTIVALEN SUEDOIS : LA SELECTION COMME EVENEMENT NATIONAL.....	9
SAN REMO : UNE INSTITUTION	9
LE CONTRE-EXEMPLE FRANÇAIS, ET COMMENT ORGANISER UNE SELECTION NATIONALE REUSSIE.....	10
<i>POUR UN FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA CHANSON FRANCOPHONE A CANNES, COURONNANT UNE SELECTION NATIONALE POUR L'EUROVISION EN REGIONS ET OUTREMERS</i>	<i>14</i>
UN FESTIVAL DE CANNES DE LA CHANSON FRANCOPHONE.....	14
PROPOSITION DE CALENDRIER.....	16
OCTOBRE – NOVEMBRE : LES PRESELECTIONS TERRITORIALES	16
FIN JANVIER : LES DEMI-FINALES FRANCOPHONES A CANNES	16
Début février : le Festival à Cannes (concomitamment au MIDEM).....	16
MAI : L'EUROVISION.....	17
(OPTIONNELLEMENT) ETE : L'ACADEMIE DE LA CHANSON FRANCOPHONE A LA ROCHELLE	17
GOVERNANCE ET FINANCEMENT.....	17
CONCLUSION.....	19

L'ETOILE DE LA CHANSON FRANCOPHONE A PALI

UN BILAN FRANÇAIS A L'EUROVISION STRUCTURELLEMENT MEDIOCRE

Depuis la victoire de Marie Myriam en 1977, aucun représentant français n'a remporté le concours. Pire, elle se trouve structurellement dans la médiane des pays participants à l'Eurovision, une performance médiocre pour un pays aussi peuplé que le nôtre et membre du « Big Five » (membres fondateurs qualifiés d'office pour la finale du concours).

Cette piètre performance n'est pas due à un désamour structurel des autres pays envers la France et les artistes français. En effet, la France gagne très régulièrement l'Eurovision Junior (le pendant enfantin du concours principal), et alterne entre des performances excellentes (top 5) et catastrophiques (dernières places), comme en atteste le graphe ci-dessous, indiquant le rang de la France pour chaque année où elle a participé au concours, en % du nombre total de pays participants (qui varie d'année en année et a augmenté à mesure que le Concours s'est étendu).



On observe ainsi une tendance structurellement baissière, et particulièrement erratique, avec des performances sur les 20 dernières années très souvent dans le dernier quartile, ponctuées d'excellentes performances portées par les rares fois où des artistes de premier plan ont participé au concours pour la France: Patricia Kaas en 2009, Amir en 2016, Barbara Pravi en 2021 (une performance, 2ème, sur laquelle nous reviendrons plus bas) et Slimane et Louane pour 2024 et 2025.

UN OUTIL DE SOFT POWER SOUS-EXPLOITE

Au-delà des retombées économiques directes pour la ville hôte du concours (le concours prend place dans le pays ayant gagné le concours l'année précédente), estimées à environ 100M€ sur la semaine du concours, en comparaison d'un coût d'organisation de l'ordre de 30M€, l'intérêt principal de gagner le concours de la chanson de l'Eurovision réside dans le *soft power* et l'exposition médiatique positive du pays et de la ville hôte.

Notamment, le pays est mis en valeur par les présentateurs à l'occasion d'intervalles entre les performances, permettant de se présenter devant une audience de 160 millions de personnes (161 à 166 millions sur les 4 dernières années) sous un jour sympathique et attractif. De plus, cette audience est en croissance, notamment en part d'audience : **2024 et 2025 ont vu les parts d'audience au niveau européen atteindre des plus haut sur les 20 dernières années, avec successivement 46.7% puis 47.7%.** La part d'audience chez les 15-24 ans a même atteint 60.4% en 2025, montrant un rajeunissement de l'audience. Même en France, **l'intérêt pour le concours est en hausse, avec 36.8% de parts d'audience pour France 2 en 2024 et 40% en 2025 pour environ 5.3 millions de Français.**

Du côté des artistes, gagner l'Eurovision donne une exposition énorme (notamment en ligne, en plus des audiences massives du concours en lui-même), et permet à la carrière de beaucoup d'entre eux de changer de dimension et d'être écoutés bien au-delà des frontières de leurs pays.

UNE FRANCOPHONIE MUSICALE A HAUT POTENTIEL, MAIS SANS VITRINE NI EVENEMENT FEDERATEUR

Si la francophonie et ses 400 millions de locuteurs est bien représentée au niveau du prix Nobel de littérature, et a son prix spécifique mondialement renommé avec le prix Goncourt, et si le cinéma français et francophone est également très bien représenté au mondialement reconnu festival de Cannes, il manque un prix spécifique à la chanson, le troisième des arts où la langue joue un rôle majeur (à l'inverse des arts plastiques).

En effet, les Etats-Unis ont les prestigieux *Grammy Awards*, mais qui sont restreints aux seuls USA, et l'Europe à l'Eurovision, mais la francophonie n'y est que très peu représentée. Et les Victoires de la Musique sont limitées à la France. Il manque donc clairement un événement international majeur autour de la musique francophone.

Certains pays européens ont des concours de chanson locaux (nous y revenons plus bas), servant également de sélection nationale pour l'Eurovision, qui sont de véritables institutions. Si la France a certes besoin de se doter *a minima* d'un tel concours comme sélection nationale pour son représentant à l'Eurovision, en faire un Festival international de la chanson francophone offrirait l'opportunité précieuse en terme de *soft power* de redynamiser la francophonie, en faisant rêver les meilleurs artistes francophones du monde d'une scène **devant 170 millions de téléspectateurs, et à travers cela à fédérer les 400 millions de locuteurs français** autour d'un événement annuel populaire fort et au rayonnement majeur, sur le modèle du festival de Cannes.

LES ENJEUX SPECIFIQUES DE LA SCENE MUSICALE FRANCOPHONE

- 1) Enjeu **culturel** : restaurer le prestige de la chanson française comme genre musical d'exportation, face à la domination anglo-saxonne et à la montée des musiques notamment latines.
- 2) Enjeu de **cohésion nationale** : faire de la sélection musicale un rendez-vous fédérateur associant toutes les régions métropolitaines et les outremer, à l'image du Melodifestivalen suédois ou du Melodi Grand Prix norvégien. L'inclusion des régions et des outremer permettrait de contrebalancer l'élitisme des élites culturelles parisiennes et d'en faire un véritable événement populaire de cohésion nationale.
- 3) Enjeu **diplomatique** : mobiliser les 90 États membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie et leurs 400 millions de locuteurs français autour d'un événement culturel compétitif à fort rayonnement télévisuel. Là où les Jeux de la Francophonie tentent de faire émerger de jeunes artistes (en plus des compétitions sportives), la visibilité reste limitée (quelques millions d'audience au global sur 10 jours) et l'évènement n'a lieu que tous les quatre ans. Rien à voir donc avec la visibilité que peut offrir un prime time comme l'Eurovision.
- 4) Enjeu **industriel** : créer un tremplin structurant pour les industries musicales francophones (Québec, Afrique de l'Ouest, Maghreb, Belgique, Suisse), aujourd'hui fragmentées et sans plateforme de consécration commune.
- 5) Enjeu **institutionnel** : repositionner France Télévisions et TV5 Monde dans un rôle de leadership culturel actif, non de simple relais passif de l'UER (Union Européenne de Radio-télévision, l'entité organisant l'Eurovision).
- 6) Enjeu **linguistique** : exiger que la chanson représentant la France à l'Eurovision soit interprétée en français au minimum aux deux tiers, le reste pouvant être en langue régionale ou locale mais pas en anglais, constituerait un marqueur de souveraineté culturelle fort.

QUEL MODELE DE SELECTION NATIONALE POUR LA FRANCE ?

LE MELODIFESTIVALEN SUEDOIS : LA SELECTION COMME EVENEMENT NATIONAL

Diffusé sur 6 semaines de janvier à mars, avec des demi-finales dans différentes villes du pays, le couvrant en entier du nord au sud, **le Melodifestivalen mobilise plusieurs millions de téléspectateurs par soirée dans un pays de 10 millions d'habitants**. Le fait que le gagnant gagne le ticket suédois pour l'Eurovision n'est pas une fin en soi, car le festival a tant d'importance que les meilleurs artistes suédois y participent quasiment chaque année. Le festival structure ainsi le calendrier culturel de l'hiver, crée un débat public hebdomadaire sur la chanson populaire, et génère des retombées économiques pour les villes hôtes. La Suède est le pays le plus primé de l'ère moderne de l'Eurovision, ce qui est d'autant plus remarquable eût égard à sa population limitée.

SAN REMO : UNE INSTITUTION

Le Festival de la chanson italienne de San Remo (sur la Riviera italienne), créé en 1951 (il s'agit du plus ancien concours de chanson du monde, ayant d'ailleurs servi d'inspiration pour la création du concours de l'Eurovision en 1956), est devenu depuis 2013 le mécanisme de sélection italienne à l'Eurovision (le gagnant a l'opportunité mais pas le devoir de devenir le représentant de l'Italie à l'Eurovision).

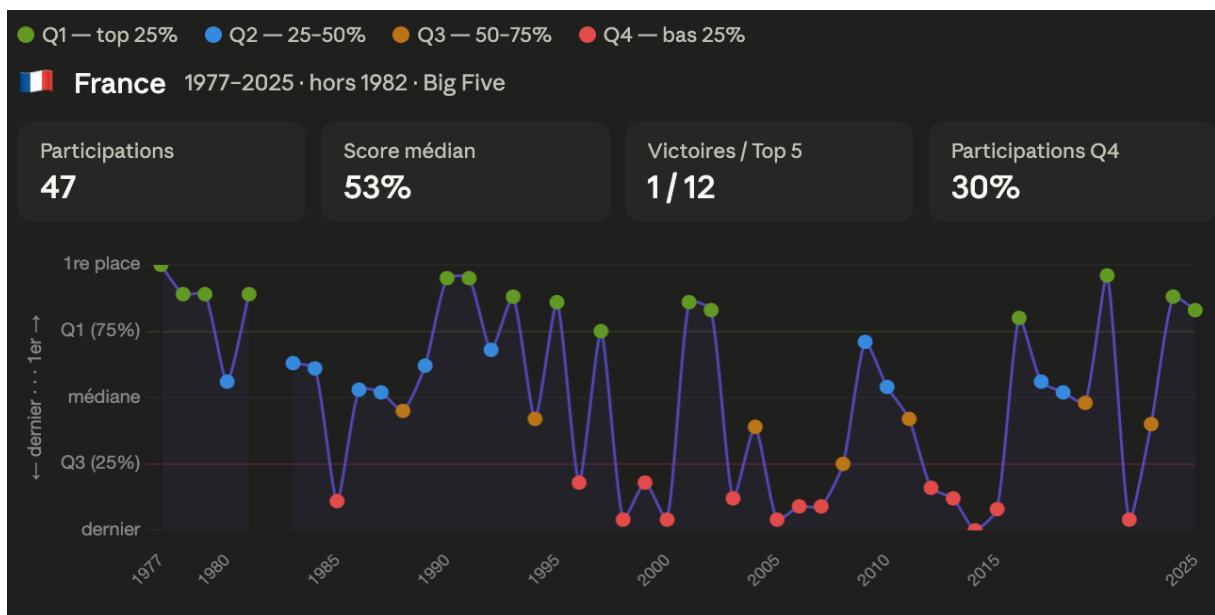
C'est un événement culturel autonome avant d'être une sélection. Contrairement au Melodifestivalen, la sélection des artistes y est le fait d'une seule personne : le directeur artistique, qui est aussi le présentateur du Festival. Mais malgré cela, et comme pour le Melodifestivalen, les plus

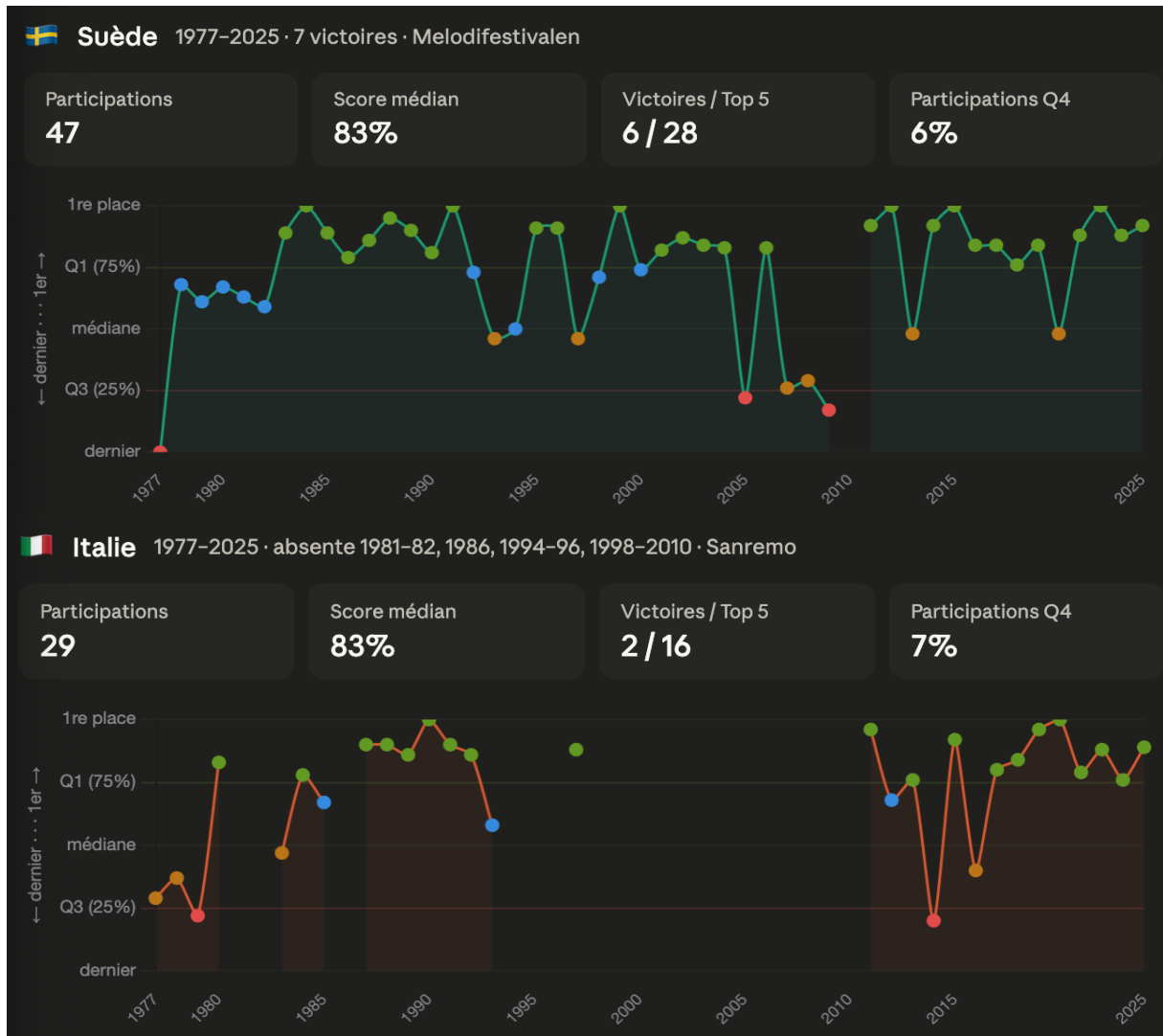
grands artistes italiens s'y présentent régulièrement, quasiment chaque année.

Le Festival s'étale sur 5 soirées, pour un total de plus de 20 heures d'émissions. Les audiences sont massives, avec typiquement entre 10M et 14M d'Italiens regardant la finale, pour des parts d'audience entre 55% et 74%, sur les 5 dernières années. En 2025, la moyenne d'audience sur les 5 soirées était de 67.1%, avec comme l'Eurovision, un intérêt fort des jeunes.

LE CONTRE-EXEMPLE FRANÇAIS, ET COMMENT ORGANISER UNE SELECTION NATIONALE REUSSIE

Il est intéressant de comparer les performances italiennes, suédoises et françaises à l'Eurovision. Les graphes ci-dessous compilent les performances de chacun de ces trois pays depuis 1977, année de la dernière victoire française, en convertissant le rang obtenu à la finale du concours en pourcentage, pour ne pas dépendre du nombre de pays participants, qui varie d'année en année et a fortement augmenté à mesure que le concours s'est étendu. 100% correspond à gagner le concours, tandis que 0% revient à en finir dernier.





Cette analyse par quartile (i.e. quand le candidat finit parmi les 25% les meilleurs, **les 25-50% les meilleurs, les 50-75%, et les derniers 25%**, respectivement) permet de faire ressortir la performance remarquable qu'ont quasi systématiquement les candidats italiens et suédois : **ils ont fini dans le top 5 plus de la moitié du temps sur leurs participations depuis 1977, et seulement n'ont fini dans les 25% les derniers que 6-7% du temps.**

A l'inverse, la France est capable du meilleur (prouvant que le problème ne vient pas d'un plafond de verre du fait de notre manque « d'amis » parmi les autres pays européens), à l'instar de la performance de Barbara Pravi en 2021, comme du pire, comme l'avant dernière place obtenue dès l'année suivante, en 2022. Ceci se traduit dans l'ensemble par **seulement 25% de top 5 pour**

la France depuis 1977, et 30% du temps des places dans les 25% derniers du classement.

Plus précisément, sur les 20 dernières années, si les bonnes performances de 2009, 2016, 2024 et 2025 sont facilement explicables par la qualité des artistes ayant représenté la France (Patricia Kaas, Amir, Slimane et Louane, respectivement), l'enseignement le plus intéressant vient probablement des années 2021 et 2022.

En effet, contrairement à son habitude, qui est de prendre la décision à huis clos sans aucune implication du public, France Télévisions avait organisé une sélection nationale en 2021 et 2022, exactement sur le même modèle. Cette sélection manquait de budget, et partiellement du fait des performances en moyenne médiocres de la France à l'Eurovision, et partiellement du fait d'un manque de concertation et de volonté politique, n'avait pas su attirer les meilleurs artistes français. Elle a donc peiné à trouver son public, et ne s'est pas soldée par un succès d'audience pour France Télévisions.

Barbara Pravi, inconnue du grand public mais ayant travaillé auprès des plus grands (comme compositrice mais aussi comme interprète, ayant fait les premières parties de Florent Pagny), était ainsi la seule artiste de la sélection de 2021 ayant déjà une expérience et un niveau artistique de premier plan. Un tel profil ayant fait défaut en 2022, strictement le même mode de sélection a conduit à un résultat diamétralement opposé (avant-dernière place au lieu de 2ème place).

A l'inverse, un grand artiste ne suffit pas, encore faut-il que la chanson puisse trouver son public. C'est l'enseignement de l'année dernière, avec la relative contre-performance (par rapport aux attentes) de Louane, qui a fini avec une (au demeurant excellente) 7ème place du fait d'une chanson jugée trop intimiste. C'est là où une sélection ouverte où le public peut voter, joue tout son rôle.

Pris ensembles, **les exemples suédois et italiens, les succès d'Amir, Slimane et Louane, et les résultats diamétralement opposés de 2021 et 2022, démontrent :**

- Qu'il n'y a pas de fatalité aux performances en moyenne médiocres de la France à l'Eurovision.
- Que quand la France envoie des artistes de premier plan à l'Eurovision, elle fait des bons scores.
- Qu'une sélection nationale reste nécessaire et que les décisions à huis clos au sein de France Télévisions ne peuvent se substituer à une sélection ouverte avec vote du public, si l'on cherche sérieusement à gagner le concours.

POUR UN FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA CHANSON FRANCOPHONE A CANNES, COURONNANT UNE SELECTION NATIONALE POUR L'EUROVISION EN REGIONS ET OUTREMERS

UN FESTIVAL DE CANNES DE LA CHANSON FRANCOPHONE

Le Festival de Cannes pour le cinéma représente l'exemple parfait de réussite qu'il faut reproduire pour la chanson. Le parallèle entre cinéma et musique à Cannes est d'ailleurs plus profond qu'il ne pourrait y paraître à première vue.

En effet, si le Festival de Cannes naît en 1939 en réponse à la dérive fasciste de la Mostra de Venise, c'est en 1955 qu'il commence à prendre de l'envergure, d'une part avec l'établissement de la Palme d'or, marque de fabrique aujourd'hui reconnue mondialement, et d'autre part avec l'ouverture du jury à des personnalités étrangères.

C'est ensuite le ministre gaulliste des Affaires Culturelles André Malraux qui parachève la structuration du Festival et le rend incontournable, à partir de 1959, et ce par deux biais. D'une part, d'un point de vue artistique, il ouvre la compétition à une nouvelle génération de réalisateurs en tant que directeur de l'organisation du Festival, permettant à ce dernier de prendre le virage de la Nouvelle Vague. D'autre part, André Malraux officialise en 1959 le Marché du film qui se tenait clandestinement depuis 1946 dans les cinémas de la rue d'Antibes. En installant les professionnels de l'industrie cinématographique à l'intérieur du Palais pour les encourager à tisser des

collaborations, le Festival affirme alors pleinement son rôle dans le développement de l'industrie du film.

Cette fusion réussie de l'art et de l'industrie, que l'on doit à Malraux, est ainsi ce qui distingue Cannes de tous ses concurrents. Le Marché du film de Cannes est aujourd'hui la première plateforme mondiale de commerce international du film (c'est à dire le négoce de droits de diffusion de films, existants ou en devenir, dans tels ou tels territoires), accueillant plus de 15 000 professionnels de 140+ pays, pour des transactions totales estimées entre 600 millions et 1 milliard de dollars chaque année.

Côté musique, il existe le **Marché international du disque et de l'édition musicale** (MIDEM), qui est le plus grand rassemblement au monde d'entreprises travaillant dans le secteur de la musique. Il se déroule chaque année depuis 1967... à Cannes, dans le même Palais des Festivals, mais fin janvier-début février, plutôt qu'en mai pour le Festival du cinéma.

De même que pour le **Marché du film**, le MIDEM est la principale plateforme internationale de l'écosystème musical, où des accords de distribution mondiale et des deals musicaux sont conclus. Il réunit des milliers de musiciens, producteurs, agents, managers, avocats, dirigeants, entrepreneurs et journalistes du monde entier. A l'exception majeure qu'aucun festival de prestige international de la création musicale n'y est adossé (contrairement au cas du cinéma), fragilisant sa tenue et son ancrage.

L'articulation proposée dans cette note serait donc la suivante : **création d'un Festival de Cannes de la chanson francophone, décernant une Palme d'or de la meilleure chanson**. L'artiste (et sa chanson) lauréat serait invité à être le représentant de la France à l'Eurovision. La sélection se ferait sur la base d'un jury internationalement reconnu, et du vote du public. Les nominés pour y participer émaneraient de sélections régionales à travers toute la France et les outremers, ainsi que dans les pays membres de la Francophonie (si trop de pays participent, des demi-finales seraient

organisées en amont). Le Festival aurait lieu en même temps que le MIDEM pour profiter des effets d'échelle et d'émulation en ayant un grand évènement artistique concomitamment au plus grand rassemblement de l'industrie musicale mondiale. Une section chanson internationale, hors compétition (car non en français), pourrait être ajoutée afin de renforcer la dimension internationale et le glamour du Festival.

PROPOSITION DE CALENDRIER

OCTOBRE – NOVEMBRE : LES PRESELECTIONS TERRITORIALES

15 soirées, dont 12 dans des villes de France métropolitaine, une pour chaque région (Corse serait ici rattachée à PACA) et 3 dans les outremer (1 pour Antilles, Guyane, St Pierre et Miquelon ; 1 pour Réunion, Mayotte et TAAF ; et 1 pour les territoires français d'Océanie), chacune accueillie par une collectivité partenaire sur le modèle des demi-finales régionales du *Melodifestivalen*. Chaque soirée produit 2 à 3 finalistes pour la phase nationale (en fonction de la population de la région). Ce format assurerait la visibilité territoriale, la diversité des expressions musicales francophones, et des retombées économiques pour les villes hôtes.

FIN JANVIER : LES DEMI-FINALES FRANCOPHONES A CANNES

Deux soirées au Palais des Festivals réunissant les artistes des pays membres de l'OIF. Chaque pays participant envoie un artiste sélectionné via son propre processus national — condition qui encourage la mise en place des sélections démocratiques dans les pays membres. Ces demi-finales sont distinctes de la compétition française : elles déterminent les **10 à 20 représentants francophones internationaux qualifiés pour la Grande Finale**. TV5 Monde en assure la diffusion dans l'ensemble de l'espace francophone.

Début février : le Festival à Cannes (concomitamment au MIDEM)

Deux demi-finales mélangées entre qualifiés francophones internationaux issus des demi-finales OIF et de présélections territoriales françaises, suivies d'une grande finale le samedi à l'issue de laquelle est remise la Palme d'or. Il conviendra de trouver la composition juste en fonction des équilibres politiques et de la diplomatie avec comme objectif d'avoir ni un concours franco-français avec des invités étrangers, ni un concours international où la France serait noyée.

Le jury serait mixte : **professionnels de l'industrie francophone (50%) + télévote combiné France et pays OIF participants (50%)**. Le vainqueur, quel que soit son pays d'origine, représente la France à l'Eurovision en mai (le règlement du concours n'impose aucune contrainte de nationalité). La Palme d'or de la Chanson Francophone lui est remise par un jury international de 9 professionnels issus de l'espace OIF.

MAI : L'EUROVISION

L'artiste arrive à l'Eurovision auréolé d'une victoire internationale obtenue trois mois plus tôt, avec une notoriété, un soutien populaire, et un entraînement le mettant dans les meilleures conditions pour le concours.

(OPTIONNELLEMENT) ETE : L'ACADEMIE DE LA CHANSON FRANCOPHONE A LA ROCHELLE

Le Chantier des Francofolies existant pourrait devenir l'Académie officielle du Festival, formant chaque été les artistes émergents qui pourraient alimenter une section hors compétition « Nouvelle Scène » du Festival cannois.

GOVERNANCE ET FINANCEMENT

La forme juridique du Festival calquerait celle du Festival du cinéma, avec un statut associatif indépendant, mais avec l'Etat (ministère, CNC), les collectivités locales, et des indépendants, au conseil d'administration. Ici, il conviendrait d'ajouter une représentation de l'OIF, ainsi que de l'industrie.

Pour le financement, si des subventions publiques seraient nécessaires initialement, l'objectif serait que le Festival dégage des bénéfices dans les trois à cinq ans. A titre d'exemple, il est estimé que San Remo dégage chaque année plusieurs dizaines de millions d'euros de bénéfices pour la Rai.

Pour référence, le budget du Festival de Cannes est d'une trentaine de millions d'euros, tandis que celui de San Remo est d'une vingtaine de millions. Un budget similaire devrait ainsi probablement être alloué initialement pour la création de ce Festival, avant que les recettes publicitaires et les sponsors ne prennent le relais. Au regard des retombées attendues d'un point de vue économique et en termes de soft power, ce budget semble tout à fait raisonnable, même si des études d'impact devraient être conduites pour préciser ces chiffrages et le montage financier si la décision politique d'établir ce Festival est prise.

CONCLUSION

La France dépense chaque année des dizaines voire des centaines de millions d'euros (si l'on compte les subventions à France 24, RFI, etc) pour son influence culturelle à l'international, et laisse son principal vecteur de *soft power* musical européen — l'Eurovision — à une délégation opaque, sans sélection, sans engagement du public, sans élan populaire, ce qui se traduit par des performances erratiques, au gré de la participation ou non de grands artistes. A contrario, **la Suède et l'Italie ont établi leurs sélections en événement national hivernal qui fédère le pays pendant des semaines, rassemble les meilleurs artistes du pays,** et enfin couronne la meilleure chanson de l'année, permettant ainsi au pays de remporter régulièrement le concours.

Cependant, nous n'avons pas ici proposé de simplement copier la Suède ou l'Italie, mais plutôt d'adapter ce modèle à l'histoire et aux spécificités françaises pour en faire un incontournable événement culturel et télévisuel de dimension mondiale, sur le modèle du Festival de Cannes. En combinant une sélection nationale populaire vectrice de cohésion nationale dans toutes nos régions et outremer, et un Festival d'envergure mondiale incluant la Francophonie, cette architecture permettrait d'atteindre de multiples objectifs, au premier rang desquels serait de permettre à la chanson francophone de rayonner à nouveau dans le monde entier, comme elle le faisait dans les années 50-70 puis de moins en moins jusqu'à aujourd'hui. Redonner à la chanson française son rôle historique d'art populaire qui parle à tous, et qui rayonne dans le monde entier, serait un vecteur puissant de *soft power* pour la France.

Par **Florian Gerard-Mercier**, Directeur adjoint des études du Millénaire,

Crédit photo : [Ned trappene til den verdensberømte røde løperen i Cannes, de Av Christophe Bouillon og FDC](#), via Store Norske Leksikon, sous licence PDM 1.0.



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Directeur général : Matthieu HOCQUE

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clément PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Florian GERARD-MERCIER

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*